

Profitant d'une occasion, il a été possible de buler sans frais le terrain. M. Le Moine a ensuite fait peindre les balais. La dépense est de 4.019 francs (facture N° 91).
Le Conseil décide qu'il cette dépense sera mandatée sur le crédit : "dépenses imprévues".

V. Travaux importants ..

1° Construction du Centre administratif ..

Les plans formant l'annexe (projet du Centre administratif) ont été déposés à la Mairie, le 27 décembre par M. Taut, architecte en chef, et remis à la disposition des Conseillers qui ont bien voulu l'examiner.

Est avant-projet doit être joint à la demande d'inscription au plan national de priorité 1950 que nous adressons au MRU. dans les premiers jours de janvier.

Le Conseil accepte cet avant-projet et demande à M. Le Moine de faire en sorte que les crédits et le permis de construire soient accordés au plus tôt, les services municipaux devant être prochainement évacués la maison d'habitation où ils sont installés depuis 1945 et la ville ne désirant d'aucun autre immeuble.